

Paris, le 13 avril 2018

CFDT GROUPE BPCE
CFE-CGC GROUPE BPCE
UNSA GROUPE BPCE

Monsieur François PEROL,
Président du Groupe BPCE,

Monsieur le Président,

Au cours du 1^{er} trimestre 2018, nos trois organisations syndicales, représentatives au sein du Groupe BPCE, ont été invitées à négocier deux accords dont un sur le CSE, élément fondateur de la négociation. Après trois réunions, la Direction des Ressources Humaines du Groupe a retiré son projet, faute de signataire.

C'est un échec cuisant pour Madame HALBERSTADT, en sa qualité de responsable des ressources humaines, qui ambitionnait de voir BPCE devenir le premier groupe à conclure un accord sur le CSE. La DRH Groupe a une nouvelle fois montré son absence d'écoute à l'égard des représentants des salariés. Son obstination à maintenir, notamment, " l'article 2 " du projet d'accord illustre à lui seul l'esprit " déloyal " dans lequel cette négociation s'est déroulée :

Article 2. "... Sauf stipulation expresse contraire prévue par le présent accord, et en application de l'article L.2253-5 du code du travail, les parties signataires conviennent que les stipulations du présent accord prévalent sur celles (plus favorables ou moins favorables) ayant le même objet, des conventions ou accords conclus antérieurement ou postérieurement dans les entreprises, UES ou établissements compris dans son périmètre. "

L'esprit des ordonnances Macron renvoie la négociation au niveau des entreprises. Pourtant, la DRH a tenté de profiter de ce nouveau cadre juridique pour transformer les minima légaux, très légèrement bonifiés, en maxima pour les entreprises du Groupe. Ce faisant, elle a coupé court à cette négociation.

Nos trois organisations syndicales, réformistes, reconnues constructives, signataires d'accords fondateurs du Groupe, sont inquiètes quant à la qualité du dialogue social. Cette inquiétude est renforcée par le contexte de transformation que traverse la profession.

L'échec de cette négociation nous conduit à solliciter un rendez-vous pour évoquer, ensemble, le devenir du dialogue social dans le Groupe et ses conséquences sur la réussite du projet stratégique.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

CFDT GROUPE BPCE

CFE-CGC GROUPE BPCE

UNSA GROUPE BPCE